

Introduction

Les chroniques de langage dans la francophonie : état des lieux

Sara Cotelli Kureth, Dorothée Aquino-Weber

DANS **CAHIERS INTERNATIONAUX DE SOCIOLINGUISTIQUE** 2022/2 (N° 21), PAGES 7 À 35
ÉDITIONS **L'HARMATTAN**

ISSN 2257-6517

ISBN 9782140303548

DOI 10.3917/cisl.2202.0007

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociolinguistique-2022-2-page-7.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sara Cotelli Kureth, Dorothée Aquino-Weber¹ :
**LES CHRONIQUES DE LANGAGE DANS LA FRANCOPHONIE :
ÉTAT DES LIEUX**

1 PRÉSENTATION DU VOLUME

Ce numéro thématique rassemble des textes consacrés à la variation linguistique dans les chroniques de langage (CdL). Ces chroniques intéressent les chercheuses et chercheurs depuis les années 1970 (Quemada 1970-1972) comme en témoigne le nombre important d'articles qui leur sont dédiés, surtout depuis les années 2010. Pourtant, peu d'ouvrages réunissent des textes consacrés à ce phénomène² et aucun n'offre de point de vue englobant plusieurs régions francophones ; en cela ce volume est novateur. Il l'est également parce qu'il contient plusieurs types de discours sur les CdL, la parole étant donnée aussi bien aux rédactrices et rédacteurs de ces écrits qu'aux scientifiques qui les analysent.

Dans la première partie du numéro sont proposés six témoignages de chroniqueurs et de chroniqueuses actuelles. Originaires de différentes régions francophones dites 'périphériques' (Provence, Belgique, Suisse et Amérique du Nord), leurs auteur·es partagent leur vision de la langue, leurs motivations et leurs méthodes de travail. Nous avons choisi de les ordonner par ordre alphabétique.

Dans la seconde partie du volume, trois analyses scientifiques consacrées à différentes traditions nationales (Acadie, Suisse romande et Belgique) explorent la manière dont les diatopismes du français régional sont traités dans les CdL. Aucun des articles proposés ici ne traite des régionalismes dans les

¹ Sara Cotelli Kureth est professeure titulaire à la Faculté des Lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sara.cotelli@unine.ch ; Dorothée Aquino-Weber est adjointe à la direction et chargée de communication au Glossaire des patois de la Suisse romande de l'Université de Neuchâtel, dorothée.aquino@unine.ch. Nous sommes très reconnaissantes à Annette Boudreau (Université de Moncton) et à Andres Kristol (Université de Neuchâtel) pour leur précieuse relecture d'une première version de ce texte.

² À l'exception du groupe *Circula* qui a par exemple édité un numéro spécial de la revue *Circula* (2017, 5) sur les chroniques de langage italiennes et de l'ouvrage édité par Carmen Marimón Llorca et Sabine Schwarze (2021) sur le discours d'autorité dans les chroniques de langage de différentes langues romanes (notamment le français avec des articles sur la Suisse, la Belgique, le Canada et la France : Cotelli Kureth 2021 ; Meier 2021 ; Remysen 2021 ; Walsh 2021b).

CdL québécoises. Cette question a en effet été amplement et régulièrement examinée, en particulier par Bouchard (1988, 1989, 2002), Remysen (2009a, 2009b, 2010, 2011, 2012, 2013) et Walsh (2016a, 2021a). Nous invitons donc le lecteur ou la lectrice intéressée à consulter ces travaux. Quant aux CdL françaises, bien que régulièrement commentées depuis la parution de la *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française* de Quemada (1970-1972), elles n'ont jamais été examinées avec l'idée de récolter des informations sur la place des régionalismes (Schwarze 1977 ; Arnavielle 2004 ; Bochnakowa 2005, 2013 ; Osthus 2015, 2016 ; Fontanille 2021 ; Walsh 2021b)³. Pourtant, comme la *Bibliographie* propose plus de 62 pages de références consacrées aux régionalismes (1970 : 689-738 ; 1972 : 201-223), il semble improbable que cette question soit absente des CdL françaises, en tous les cas entre 1950 et 1970. Toutefois, à notre connaissance, personne ne s'est encore intéressé à cette question.

Le texte d'ouverture de ce numéro est pensé comme un trait d'union entre ces deux parties : la parole directe des chroniqueurs et chroniqueuses et l'analyse scientifique de ce qu'elles ont rédigé. Nous y présentons d'abord une définition du genre des CdL et replaçons ces écrits parmi les autres discours épilinguistiques. Nous revenons ensuite sur l'intérêt scientifique des chroniques et terminons par une analyse des témoignages récoltés pour ce volume.

2 LES CHRONIQUES DE LANGAGE : DÉFINITIONS

2.1 *Émergence et longévité*

Dans les régions francophones, les premières CdL sont publiées dans le dernier tiers du XIX^e siècle au Québec (Gagné, Verrault et Mercier 2004), dans les dernières années du XIX^e siècle en France (Osthus 2015 : 163) et au début du XX^e siècle en Belgique (Meier 2020) et en Suisse (Cotelli Kureth et Nissille à paraître). Elles paraissent en très grand nombre durant les deux premiers tiers du XX^e siècle dans plusieurs régions francophones (Cellard 1983, Müller 2004). Nous avons cité la Belgique, la France, le Québec et la Suisse, mais on trouve également des CdL en Acadie (Boudreau 2021 et Gauvin dans ce volume) et au Manitoba⁴. Le phénomène est si étendu au

³ Mentionnons toutefois Arnavielle qui décrit les CdL de l'occitaniste Charles Camproux dans les années 1930. Lorsqu'il évoque son traitement des dialectalismes, il indique que l'auteur était farouchement opposé aux « *interférences de langue à langue* » (2004 : 239).

⁴ Elles n'ont, à notre connaissance, pas été directement analysées. Sandrine Hallion (2020 : 77) mentionne avoir eu recours à des chroniques de langage de *La Liberté* pour son étude sur l'utilisation du terme « *franglais* » dans la presse manitobaine.

milieu du XX^e siècle qu’il ne serait pas étonnant de découvrir, en consultant la presse régionale de l’époque, des CdL dans d’autres régions francophones comme la Vallée d’Aoste, l’Ontario ou l’Afrique. Évidemment, il ne s’agit pas d’une réalité uniquement francophone, des CdL existent dans d’autres langues romanes comme l’italien et l’espagnol dans des temporalités identiques (Meier et Schwarze 2021a et 2021b). Par ailleurs, si leur déclin, voire leur mort, a été annoncé à de nombreuses reprises (Cellard 1983, Gadet 1999 : 645), des CdL sont toujours publiées au XXI^e siècle. Elles sont toutefois moins nombreuses que dans les années 1960 et 1970 qui auraient marqué, selon plusieurs auteur·es, l’apogée du genre (Müller 2004 ; Ayres-Bennett 2015). Il y a plusieurs exemples de CdL contemporaines : en France, la chronique quotidienne de Médéric Gasquet-Cyrus sur les ondes de France Bleu Provence (voir son témoignage dans ce volume) ; en Belgique, la chronique de Michel Francard qui a tiré sa révérence cet été (voir son témoignage dans ce volume) ; au Québec, les chroniques radiophoniques de Guy Bertrand ou la « Séance d’orthographe » de Michel Bergeron dans *La Tribune* de Sherbrooke⁵ ; en Suisse, la ‘micro-chronique’ « De bleu, de bleu » qui a paru régulièrement dans l’hebdomadaire gratuit *Genève home information* entre septembre 2015 et avril 2022⁶ et la future chronique de Mathieu Avanzi sur les ondes de la radio régionale neuchâteloise RTN⁷. Le discours propre aux chroniqueurs et chroniqueuses de langage s’est également diffusé depuis le début du XXI^e siècle par l’intermédiaire des nouveaux médias avec des blogs⁸ et des commentaires de lectrices et lecteurs, mais aussi avec des groupes Facebook comme *Bescherelle ta mère* (Humphries 2020).

2.2 Définitions

La première définition des chroniques de langage est celle de Quemada (1970 : III) :

« [N]ous avons donné au concept de chronique de langage un contenu extensif ; seront donc retenus par principe toutes les rubriques destinées au grand public et relatives à la langue française actuelle, à travers son usage, ses tendances, les institutions qui la régissent, l’étudient ou la diffusent, ainsi que les commentaires

⁵ Voir Elchacar et Salita (2019) pour une description de ces deux chroniques qui se poursuivaient en juillet 2022.

⁶ Nous remercions Mathieu Avanzi et Cécile Barbet qui nous ont parlé de cette chronique.

⁷ Annoncé dans un Tweet (@MathieuAvanzi) du 28 juillet 2022.

⁸ Citons le blog des relectrices et relecteurs du *Monde* si souvent mentionné dans les études sur les chroniques de langage (Paveau et Rosier 2008 : 94 ; Ayres-Bennett 2015 : 47 ; Osthus 2015 : 164 ; notons l’analyse que propose Humphries 2020 de ce blog), ou celui du Québécois Benoît Melançon dont on peut lire le témoignage dans ce volume.

consacrés à des ouvrages d'actualité sur la langue. Parmi toutes ces rubriques, une place prépondérante revient d'évidence aux « *Courrier des lecteurs* » comme aux chroniques régulières, et se trouvent par conséquent exclus tous les articles de vulgarisation encyclopédique sur la langue (étymologie, anthroponymie, dialectalismes) ».

Autoqualifiée d'« *extensive* » et souvent étiquetée ainsi par la suite, cette description des textes figurant dans la *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française* est en effet très large. Outre, les chroniques périodiques, elle comprend aussi les articles sporadiques qui portent sur l'usage contemporain du français, mais pas les articles de fond sur la langue. Les critères pour qualifier la CdL sont d'une part le public à qui elle s'adresse (le grand public) et le contenu des CdL tel qu'il est défini assez exactement par Quemada (voir ci-dessus). Cette définition « *extensive* » est retenue par différentes études successives comme Clas, Daoust et Durand (1975) ou Bouchard (1988, 1989, 2002) (Remysen 2005 : 268).

Cette définition « *extensive* » permet de prendre en compte des publications très fréquentes dans la presse du début du XX^e siècle, disparues aujourd'hui. On publiait souvent dans ces journaux de minuscules encarts qui reprennent le format bien connu des cacologies : « *ne dites pas... mais dites...* ». Ils sont utilisés de façon aléatoire avec d'autres (citations, slogans publicitaires), certainement pour 'boucher' un blanc dans la mise en page. On en trouve par exemple un assez grand nombre dans l'hebdomadaire suisse le *Jura Libre* (Cotelli Kureth 2015 : 257). On ne sait pas qui a écrit ces textes dont les informations sont certainement empruntées à des recueils de fautes antérieures. Ces mini-CdL participent toutefois également au discours sur la



Illustration 1 : À gauche, exemple de 'mini CdL' sur le modèle des cacologies, parue dans *Le Jura Libre* (9 août 1961, p. 2) et 2 exemples de parodies (Franquin et Jidéhem 2018 : 10 et 23 ; publiées en 1968)

langue tel qu'il est présenté dans les médias. Ce type de CdL semble tellement 'normal' dans la presse du début du XX^e siècle que des auteurs de bandes dessinées, Franquin et Jidéhem, en proposent une parodie dans un album de Gaston Lagaffe publié en 1968. Les auteurs égrainent le faux journal qui occupe la moitié supérieure de la page de pseudo chroniques du type « *ne dites*

pas... mais dites... » (voir illustration ci-dessus). Pour notre part, nous estimons que l'on peut qualifier ce genre de publication de CdL en raison de leur périodicité et de leur contenu très proches d'autres CdL. On peut citer comme exemple les billets de M^{gr} Quartenoud dans le quotidien suisse *La Liberté* (années 1930-40) qui reprennent souvent le même format et sont souvent également brefs. À notre connaissance, ces mini-CdL n'ont fait l'objet d'aucune analyse jusqu'ici.

Les ouvrages qui suivent directement la parution de la *Bibliographie* ne mentionnent pas forcément la définition de Quemada (1970). Ainsi, le petit opuscule de Schwarze (1977 : 8s.) n'explique pas précisément ce qu'est une chronique⁹ mais relie ce genre directement aux remarqueurs du XVII^e siècle. Il y est souligné ce qui est commun aux remarques et aux CdL comme la non-systématicité des sujets et le contenu des articles. Bien plus tard, Bochnakova (2005 : 23) cherche, pour sa part, une définition des CdL du côté de l'analyse du discours journalistique et des « *chroniques* » et « *billets* » dans la presse écrite. Elle considère les CdL comme faisant « *partie des genres journalistiques* », mentionnant le « *genre du commentaire* », ou « *papier d'humeur* », et le genre « *de fantaisie* » auquel elle rattache le « *billet* ».

Il faut attendre le début d'une recherche canadienne intensive sur les CdL dans les années 2000 et la création de la base ChroQué (Gagné, Verreault et Mercier 2004) pour que la définition actuellement la plus répandue¹⁰ soit proposée. Sa version la plus aboutie¹¹ paraît en 2005 sous la plume de Remysen (2005 : 271) :

« La chronique de langage est un ensemble de discours sur la langue, plus particulièrement encore sur les bons et les mauvais usages de la langue. Elle est diffusée périodiquement sous forme de rubriques dans les médias écrits (articles de journal ou de revue) ou électroniques (émissions de radio ou de télévision). La

⁹ Mis à part le fait qu'il s'agit d'un « *ensemble d'articles à propos de la langue, paraissant régulièrement dans les journaux [...] où ils occupent une rubrique fixe* » (traduit et cité par Remysen 2005 : 268).

¹⁰ La grande majorité des études parues sur les CdL après 2010 y font allusion (Elchacar et Salita 2019 : 8 ; Humphries 2020 ; Cotelli Kureth 2021 ; Walsh et Cotelli Kureth 2021 ; Meier et Schwarze 2021a, 2021b).

¹¹ La version actuellement en ligne est très proche mais plus limitative en termes de médias reconnus que la version de Remysen (2005) : « *Le terme de chronique de langage désigne ici un ensemble de textes relativement brefs et homogènes, produits par une même personne (physique ou morale) reconnue pour sa compétence en matière de langue, diffusés périodiquement dans la presse et portant sur la langue, plus spécialement sur les bons et les mauvais usages qu'on en fait ; pour désigner chacun des textes constitutifs d'un même ensemble, nous utilisons le terme de billet.* » (https://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/corpus_description.php ; dernier accès : 25 juillet 2022).

chronique est signée par une même personne, physique ou morale, à laquelle on reconnaît une compétence en matière de langue ».

Cette définition de Remysen repose sur plusieurs caractéristiques de la CdL : son contenu mais aussi sa diffusion et son auteur·e. Elle est à la fois plus étroite et plus ouverte que celle proposée par Quemada.

En effet, d'une part, cette définition insiste sur la périodicité de la chronique, ce qui, de facto, exclut les articles sporadiques, les lettres de lectrices et de lecteurs, les comptes rendus de livres et les éditoriaux. Le nombre minimum de billets qui constituerait une 'diffusion périodique' n'est toutefois pas défini. On peut ainsi se demander si, pour prendre un exemple suisse, les huit billets publiés dans *La Feuille d'Avis de Neuchâtel* entre le 26 janvier 1939 et le 8 mars 1940 par le Cercle Philippe Godet constituent une CdL. Nous estimons que c'est le cas, malgré la non-régularité de la parution des billets et leur nombre assez restreint, le contenu est bien « *un discours [...] sur les bons et mauvais usages de la langue* » et la chronique est bien signée par la même personne morale pour l'ensemble des billets. La question de l'auteur·e unique est le deuxième point majeur de cette définition. Celui ou celle-ci peut écrire sous son nom propre (comme les 6 chroniqueuses et chroniqueurs qui témoignent dans ce volume), sous un pseudonyme¹² ou alors la signature peut être celle d'une personne morale (société, organisation, etc.), comme le Cercle Philippe Godet, du nom d'un des premiers grands chroniqueurs suisses romands (Cotelli Kureth 2014), la Société du parler français au Canada dans les années 1940 (Walsh 2016a) ou la société québécoise *Druide informatique* (Gauvin dans ce volume). Cette exigence d'un auteur·e implique finalement que les mini-CdL que nous avons décrites ci-dessus et qui sont nombreuses dans la presse du début du XX^e siècle, ne peuvent pas entrer dans la définition de Remysen car elles ne présentent pas d'auteur connu. Le plus souvent, toutefois, elles apparaissent sous le même titre et nous estimons que leur régularité et leur contenu permettent de les considérer, malgré tout, comme des CdL.

¹² C'est le cas du célèbre Lancelot (Abel Hermant) qui écrit dans les années 1930 en France (Cellard 1983 ; Ayres-Bennett 2015 ; Osthus 2016 ; Walsh 2021b ; Walsh et Cotelli Kureth 2021) ou du Belge Cléante dont le vrai nom est Louis Chalon (Meier 2020).

D'autre part, cette définition ouvre la CdL à des médias autres que la presse écrite comme la radio¹³ ou la télévision¹⁴. Mais on pourrait également mentionner les journaux en ligne (Humphries 2020, Fontanelle 2021) qui, comme les blogs, permettent aux chroniqueurs et chroniqueuses d'instaurer un dialogue direct avec le public, grâce à la possibilité de laisser un commentaire pour chaque article. Osthus reconnaît d'ailleurs le dialogisme intrinsèque au genre des chroniques (2016 : 336) qui se trouve aujourd'hui exacerbé grâce à Internet et aux réseaux sociaux¹⁵. Au XX^e siècle, les lectrices et les lecteurs n'avaient pas vraiment la possibilité de commenter directement les billets, mais les chroniqueurs et chroniqueuses recevaient un abondant courrier qu'elles mentionnaient souvent dans leurs billets et qu'elles exploitaient pour des thématiques, des points de langue à traiter¹⁶.

Dans ce volume, nous nous basons sur la définition de Remysen, tout en l'ouvrant aux journaux en ligne et aux blogs qui nous semblent correspondre aux trois critères de contenu, diffusion et auteur·e posés par le chercheur (Remysen 2005). En complément, nous retenons de la définition de Quemada la question du destinataire de la CdL : le grand public.

3 LES CHRONIQUES DE LANGAGE ET LES AUTRES TEXTES ÉPILINGUISTIQUES

3.1 Les chroniques de langage, héritières des remarques et cacologies et ancêtres des blogs et des Tweets

Plusieurs chercheuses et chercheurs ont montré la similarité entre les remarques, tradition épilinguistique qui remonte au XVII^e siècle dont les plus célèbres sont celles de Vaugelas, et les CdL (Schwarze 1977 ; Müller 2004 ; Ayres-Bennett 2015). Si la diffusion de ces textes est différente (recueil

¹³ Pour le Québec, Radio-Canada a proposé de nombreuses CdL dès les années 1930 (Luneau 1997 : 118) ; Annette Boudreau analyse l'impact de l'émission hebdomadaire « Parlons mieux » dans les années 1950 et 1960 en Acadie (Boudreau 2021 : 111-115, voir aussi Gauvin dans ce volume) ; pour la Suisse, citons les chroniques de Camille Dudan à Radio-Lausanne dans les années 1940 (voir Skupien Dekens 1998 ; Aquino-Weber et Cotelli Kureth dans ce volume) ; pour la France, Médéric Gasquet-Cyrus, qui propose un texte dans ce volume, assure une chronique quotidienne à France Bleu Provence.

¹⁴ La fameuse émission de TV5 « Merci professeur » avec Bernard Cerquiglini (2008) en est un exemple. Luneau (1997 : 118) cite des CdL télévisuelles au Canada au milieu du XX^e siècle.

¹⁵ Par exemple, Michel Francard utilise Twitter pour solliciter son lectorat et entamer des discussions (voir son texte dans ce volume).

¹⁶ Comme le faisait par exemple Doppagne dans la partie « boîte aux lettres » de ses billets des années 1960 (Meier 2021 : 123).

imprimé vs parution périodique dans les médias), leur présentation et leur contenu offrent beaucoup de ressemblances. Les rédacteurs¹⁷ présentent des commentaires, en général sur des points précis de langue et, dans certains cas, les critiquent ou les approuvent. Le plus souvent pour les CdL comme pour les remarques, le lexique est mis en avant (Ayres-Bennett 2015 : 52). Les commentaires sont habituellement assez brefs et présentés de façon aléatoire, sans ordre logique évident. De plus, comme le souligne Ayres-Bennett (2015 : 50), ces deux genres visent les mêmes destinataires : ils sont écrits pour le grand public. Sur cette base, on peut donc estimer que les CdL sont les héritières des productions des remarqueurs. Un autre genre historique partage également de nombreuses caractéristiques avec les CdL : les recueils de fautes ou cacologies (Aquino-Weber, Cotelli et Nissille 2013). Aquino-Weber, Cotelli Kureth et Nissille (2019) ont montré que les CdL constituaient, pour la Suisse, la continuité au XX^e siècle du discours sur la langue présent au XIX^e siècle dans les cacologies (voir aussi Cotelli Kureth et Nissille à paraître et l'article d'Aquino-Weber et Cotelli Kureth dans ce volume).

Comme le mentionne McLelland (2021 : 263), le but des grammaires et des dictionnaires destinés au grand public est principalement de « *créer et maintenir une idéologie de la langue standard* »¹⁸. C'est le cas d'autres textes et pratiques linguistiques dites 'populaires' ou 'profanes' (voir point 4. ci-dessous), dont les remarques, les recueils de fautes et les CdL. McLelland (2021 : 283) et Humphries (2020 : 34) ont proposé un schéma qui rassemble et classe ces pratiques. Nous l'avons repris et adapté pour y mettre en évidence la place des CdL. Certains éléments de cette représentation pourraient être qualifiés de CdL selon la définition « *extensive* » proposée plus haut (voir point 2.2), comme les articles sporadiques sur la langue ou les articles envoyés

¹⁷ Le masculin est de mise pour qualifier les auteurs de ces textes qui, à notre connaissance, ne sont jamais des femmes.

¹⁸ Notre traduction. Sur la notion de *standard language ideology*, voir également Walsh (2021b : 8170-871) qui propose une définition et un bref état de la question sur l'idéologie de la langue standard et en souligne l'importance pour les CdL québécoises. Voir également la définition de Lippi-Green (2012 : 67). Sur la notion de *français standard*, on pourra consulter Lodge (1997) ou Guerin (2008).

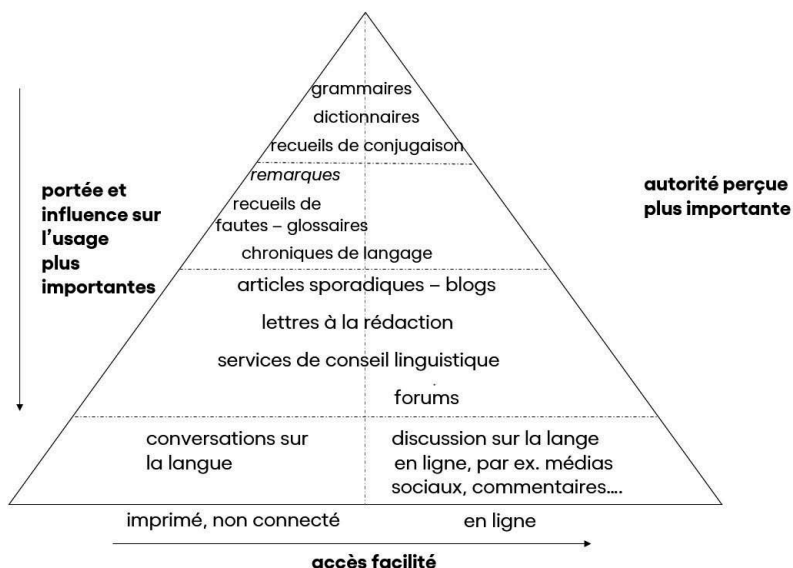


Figure 1. D’après Humphries (2020 : 34) et McLelland (2021 : 283), essai de classification des différents types de matériel qui participent à la standardisation du français

par les lectrices et lecteurs à la rédaction et imprimés dans le journal. Les services de conseils linguistiques sont également très proches des CdL, par leur contenu surtout (pour deux exemples du XIX^e et du XXI^e siècle, voir Humphries 2020).

Ce schéma montre que les CdL ne sont qu’un des genres présents dans la tradition épilinguistique francophone qui participent aux multiples tentatives de standardiser la langue¹⁹. Il est intéressant de souligner aussi l’intérêt de la question de l’autorité de chaque maillon de cette chaîne, représenté par la flèche de droite. Ainsi, par rapport aux blogs, les CdL possèdent une certaine autorité intrinsèque parce qu’elles sont imprimées dans la presse écrite ou sont insérées dans la programmation d’une radio, d’une chaîne de télévision. Ce média confère son sérieux, son professionnalisme et son autorité à ces billets qui sont, en quelque sorte, validés par la rédaction. Comme le souligne Humphries²⁰, c’est d’autant plus important quand l’auteur·e des chroniques publie anonymement ou sous un pseudonyme. En revanche, le profil du

¹⁹ Nous basons notre compréhension de la standardisation sur un modèle de Haugen modifié selon les critiques rassemblées dans Ayres-Bennett (2021). Ce modèle nous semble pertinent par sa clarté et sa simplicité (Aquino-Weber et Cotelli Kureth 2021).

²⁰ « *Language columns have the institutional backing of newspapers, which can increase a columnist’s perceived authority, pertinent for those who publish anonymously or under pseudonym.* » (Humphries 2020 : 14-15).

blogueur ou de la blogueuse est déterminant pour que son lectorat lui accorde confiance et autorité. Des professionnel·les de la langue, comme des professeur·es d'université, des littéraires ou des écrivain·es confèrent une posture experte à ce type d'écrit et le place donc au plus près des CdL. C'est la raison pour laquelle nous avons inclus le témoignage de Benoît Melançon dans ce volume. De plus, comme de nombreux chroniqueurs et chroniqueuses qui ont transformé leurs billets en recueils, Benoît Melançon a tiré trois livres des textes de son blog (voir le texte du blogueur québécois dans ce volume). Un autre exemple de blog qui s'approche beaucoup du genre des CdL est celui de Mathieu Avanzi et d'André Thibaut : français de nos régions (URL : <https://francaisdenosregions.com/>). Les deux linguistes, avec l'aide de quelques collègues, y ont régulièrement posté des informations sur les régionalismes de la francophonie entre 2016 et 2021. Il s'agit d'un portail grand public basé sur un projet scientifique dédié à la récolte massive de données sur le français régional qui a donné lieu, outre le blog, à la création d'une application et à la publication d'articles scientifiques (par ex. Avanzi 2019a) et d'ouvrages destinés au grand public (Avanzi 2017, 2019b, 2020).

Finalement, même s'ils sont d'un intérêt capital pour obtenir une vision complète du discours sur la standardisation de la langue, les lettres de lecteurs²¹, les posts des médias sociaux ou les commentaires rédigés par des internautes²² qui sont le plus souvent anonymes et proposés à la suite des articles ou sur des forums ne peuvent pas être mis sur le même plan que les CdL. D'une part, même si les CdL sont empreintes de dialogisme puisque les auteur·es se réfèrent régulièrement à des lettres ou des Tweets et d'autres posts reçus des lectrices et lecteurs, les genres cités ci-dessus sont tous intrinsèquement dialogiques. D'autre part, ils sont aujourd'hui largement plus répandus, en termes de portée et d'influence (voir flèche de gauche dans la figure 1), que les CdL qui restent destinées à un public qui lit la presse (sur papier ou en ligne) ou écoute/regarde la radio/télévision. Or les études sur les médias montrent le déclin des médias traditionnels d'information ces dernières années (Delporte, Blandin et Robinet 2016). Le grand public trouvera plus souvent des informations et des idées sur Internet et les réseaux sociaux. Ainsi, les CdL constituent un genre souple. Elles débordent largement le cadre de la presse écrite et se déclineront certainement de plus en plus en ligne (dans les versions numérisées des journaux traditionnels), sous forme de blogs et, pourquoi pas, de Tweets.

²¹ Voir la contribution d'Haezebrouck (1988) qui a analysé les lettres de lecteurs du journal *La Croix* dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

²² Il s'agit d'un champ d'investigation en pleine expansion, entre autres pour le français, on consultera Osthus (2003), Humphries (2019, 2020), Fontanille (2021).

3.2 *Les CdL : héritières de la tradition puriste du français ?*

La figure 1 occulte un élément crucial des textes épilinguistiques : la question de leur positionnement sur l'axe prescription-description. Comme l'a montré Ayres-Bennett (2020), il serait faux de parler ici de dichotomie puisque tous les textes qui participent à la standardisation de la langue peuvent être positionnés à différents échelons sur cet axe. Les CdL n'échappent pas à cette règle. Quelques chercheuses comme Aquino-Weber et Cotelli Kureth, dans ce volume, et Walsh et Cotelli Kureth (2021) placent sur cet axe les chroniqueurs et chroniqueuses suisses et françaises sur lesquels porte leur analyse. Comme pour les remarques ou les recueils de fautes et glossaires²³, certaines chroniques peuvent être très prescriptives comme celle de Lancelot/Hermant en France (Walsh 2021b ; Walsh et Cotelli Kureth 2021), Godet ou Nicollier en Suisse (Walsh et Cotelli Kureth 2021) et Deharveng ou Hanse en Belgique (Meier 2020). À l'opposé, d'autres chroniqueurs et chroniqueuses adoptent une position purement descriptive comme Cohen (Walsh et Cotelli Kureth 2021) ou Gasquet-Cyrus (ce volume) pour la France, Lugin (Cotelli Kureth et Nissille à paraître) ou Matthey (dans ce volume et Cotelli Kureth 2021) pour la Suisse ou Francard (dans ce volume) pour la Belgique. Ils sont parfois – mais pas toujours – linguistes.

Comme l'explique Ayres-Bennett (2020), les textes prennent place sur un continuum entre les deux extrémités, descriptive et prescriptive, et pour les étiqueter, il convient de prendre en compte un ensemble de critères (déclarations liminaires, contenu, réception, utilisation *a posteriori*, etc.). Le pôle descriptif s'approche de ce que Paveau et Rosier (2008 : 12, voir ci-dessous) nomment « *la position scientifique* » des observateurs et observatrices de la langue qui prétendent poser un regard neutre et objectif sur les faits linguistiques. La sociolinguistique critique a, par exemple, montré qu'un tel regard n'existait pas, même les linguistes parlent depuis un certain positionnement (Heller 2000 ; Moïse 2010 ; Canut, Danos, Him-Aquilli et Panis 2018). Plus on s'approche du pôle prescriptif, plus les textes participent ouvertement à une volonté de standardisation. Ils tentent de justifier certains usages et d'en condamner d'autres, en utilisant des critères qui n'appartiennent pas toujours au discours puriste.

Dans l'introduction de leur ouvrage sur le purisme, Paveau et Rosier (2008 : 12) reconnaissent « *trois grandes positions des observateurs [et observatrices...] de la langue par rapport à [la] norme* » : 1. « *la position normative fondée sur le respect du 'bon usage'* » ; 2. « *la position puriste qui se caractérise par une forte prégnance de valeurs esthétiques (beau/laid), politiques (langue de la liberté), pseudo-linguistique (clarté de la langue) et*

²³ Voir le cas de Vaugelas présenté par Ayres-Bennett et Sejjido (2011) ou les cacologies suisses dans Aquino-Weber, Cotelli et Nissille (2011).

*métaphoriques (langue en bonne santé ou malade) » ; 3. « la position scientifique que revendique la linguistique depuis Saussure [...] pour laquelle la norme légitime est celle, interne, des règles du système de la langue ». Ces trois positionnements complètent, à notre avis, l'axe prescription-description. Un prescripteur peut en effet condamner un usage en se basant sur la norme « de la grammaire scolaire et des usages sociaux » (*Ibid.*) et prendre une posture « normative », ou, inversement, se baser sur « les règles du système de la langue » et faire preuve d'un positionnement « scientifique ». Le positionnement des auteur·es peut aussi changer à l'intérieur d'une chronique voire d'un billet. Ainsi, dans un article de sa « Chronique de la langue vivante » (*Journal de Genève*, 3 octobre 1957, p. 1 et 3), Redard explique, en s'appuyant sur toute une série d'emprunts à l'anglais bien assimilés, que ces phénomènes sont normaux dans une langue. Dans ce même billet, il estime a contrario que « *parcage, de même suffixe que garage et pendant de l'italien parcheggio, pourrait être avantageusement substitué à parking* ». Le linguiste suisse utilise donc les règles du système de la langue pour proposer à ses lecteurs un certain usage²⁴.*

Parmi les chroniques plutôt prescriptives, nombreuses sont celles où l'on décèle une « *position puriste* » (Paveau et Rosier 2008 : 12), malgré le démenti explicite de leurs rédactrices ou rédacteurs. Plusieurs scientifiques ont décrit le purisme linguistique (Thomas 1991), en particulier en lien avec la langue française (Berrendonner 1982 ; Paveau et Rosier 2008 ; Walsh 2016b). Selon Walsh (2016a : 133), le positionnement puriste va plus loin que le positionnement prescriptif, car non seulement il se pose à partir d'une norme, mais il se base sur une certaine idéologie de la langue : pure à un certain moment et endroit et donc, en miroir, exposée à toutes sortes de contaminations, de corruptions et au déclin. Rosier (2004 : 69) souligne « *l'interventionnisme linguistique* » de ce discours. Pour parvenir à ses fins, ce discours fait la part belle à des considérations tout à fait subjectives (esthétiques, stylistiques, métaphoriques²⁵) et s'appuie sur les grandes idéologies langagières qui ont façonné le discours sur le français (*clarté de la langue, langue de la liberté, le patois est une non-langue, etc.*²⁶) (Paveau et Rosier 2008 : 12, voir ci-dessus). Le XX^e siècle compte de nombreuses CdL puristes. Pour la Suisse, les figures de Godet et de Nicollier dans la première moitié du XX^e siècle se focalisent surtout sur le rejet de tout ce qui vient de l'allemand (Skupien Dekens 1998 ; Walsh et Cotelli Kureth 2021). Pour la

²⁴ Sur Redard, voir Cotelli Kureth (2014, 2021).

²⁵ Même si Walsh et Cotelli Kureth (2021) ont montré que, bien que les métaphores soient un des outils rhétoriques typiques des puristes, elles apparaissent aussi souvent sous la plume d'auteur·es plus descriptives.

²⁶ Voir Cotelli Kureth (2015 : 158-169) pour une « *petite histoire des idéologies langagières du français* ».

France, citons Lancelot ou André Thérive (Walsh 2021b ; Walsh et Cotelli Kureth 2021). Même si c'est généralement à ce discours puriste qu'il est fait référence lorsque l'on parle de CdL, ce volume montre qu'à différentes époques et dans différentes régions, ce n'est pas le seul positionnement adopté par leurs rédactrices et rédacteurs (surtout Aquino-Weber et Cotelli Kureth, ainsi que Dister dans ce volume).

4 L'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE POUR LES CHRONIQUES DE LANGAGE

4.1 *Les études sur les CdL*

Si les CdL sont un genre important parmi les discours épilinguistiques du XX^e siècle, il faut attendre les années 1970 pour que les linguistes s'y intéressent.²⁷ À ce jour, le nombre d'études consacrées directement aux CdL des différentes régions francophones reste faible, comme le montre le tableau 1. Ce dernier recense les principales études parues pour le Canada²⁸ et la totalité de celles qui ont paru pour la France, la Belgique et la Suisse. La première observation à tirer de ce tableau concerne l'explosion du nombre de recherches dédiées aux CdL depuis le début du XXI^e siècle, une tendance dans laquelle s'inscrit le présent volume.

Il faut également souligner l'importance quantitative des parutions canadiennes et surtout québécoises, par rapport au reste de la francophonie. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Avant tout, rappelons que les CdL québécoises sont les seules à être réunies dans un corpus consultable en ligne : la base ChroQué (Gagné, Verrault et Mercier 2004). Ensuite, au Québec où les CdL sont apparues en premier, la question identitaire s'est depuis toujours cristallisée autour de la langue (Mercier, Remysen et Cajolet-Laganière 2017). Il n'est donc pas étonnant que les sociolinguistes canadien·nes se soient penchées avant les autres sur ces textes. En France, même si la *Bibliographie* de Quemada (1970-1972) reste un outil irremplaçable, on n'observe pas d'intérêt soutenu pour les CdL avant les années 2010. Il n'en reste pas moins que ce sont les CdL les plus étudiées après les canadiennes, la Belgique et la Suisse étant les parents pauvres de cette recherche.

²⁷ Remysen (2005 : 268) mentionne un article, rédigé en allemand et publié en 1934 par Karl Knauer. Comme cet article est isolé, on peut estimer qu'il est précurseur mais qu'il n'a pas engendré le même intérêt que la *Bibliographie* de Quemada (1970-1972).

²⁸ Nous avons reproduit ici uniquement les articles de Chantal Bouchard et Wim Remysen qui étaient cités dans cette introduction et non pas la totalité de leurs publications sur les CdL québécoises.

	France	Canada	Belgique	Suisse
1970-1979	Quémada 1970-1972 Schwarze 1977	Clas et al. 1975		
1980-1989	Cellard 1983	Bouchard 1988, 1989		
1990-1999		Prévost 1996	Lieber 1990	Skupien Dekens 1998
2000-2009	Arnavielle 2004 Muller 2004 Bochnakova 2005	Bouchard 2002 Saint Yves 2003 Gagné et al. 2004 Remysen 2005, 2009a, 2009b		
2010-2019	Bochnakova 2013 Bufe 2014 Ayres-Bennett 2015 Osthus 2015 Osthus 2016 Munro-Hill 2017	Remysen 2010, 2011, 2012, 2013 Boudreau et Urbain 2013 Patzelt 2015 Walsh 2016a Elchacar et Saita 2019	Ayres-Bennett 2015 Patzelt 2015	Cotelli Kureth 2014 Patzelt 2015 Aquino-Weber et al. 2019
2020-2022	Humphries 2020 Fontanille 2021 Walsh 2021b Walsh & Cotelli Kureth 2021	Boudreau 2021 Remysen 2021 Walsh 2021a Gauvin ce volume	Meier 2020, 2021 Dister 2021 Dister ce volume	Cotelli Kureth 2021 Walsh & Cotelli Kureth 2021 Cotelli Kureth & Nissille à paraître Kristol à paraître Aquino-Weber & Cotelli Kureth ce volume
TOTAL	16	22	6	9

Tableau 1. Liste des articles/ouvrages portant directement sur les CdL d'une région francophone²⁹

4.2 La « folk linguistic » ou linguistique populaire

Même si le questionnement sur la norme est constant dès la fin des années 1970 (citons, entre autres, Biaggioni 1976 ; Bédard et Maurais 1983 ; Francard, Geron et Wilmet 1993 ; Gadet 1995 ; Ayres-Bennett et Sejjido 2013 ; Aquino-Weber et Cotelli Kureth 2021), au XX^e siècle, l'intérêt des sociolinguistes francophones européens se porte surtout sur les ouvrages anciens, les grammaires ou les remarques et très peu sur les textes que l'on pourrait qualifier de 'populaire' ou 'profane'. Il semble, en effet, que l'essor des études sur les CdL françaises soit en partie lié à l'intérêt accru dès le début du XXI^e siècle pour la *folk linguistic*, la *Volklinguistik* ou *linguistique populaire* en français (Achard-Bayle et Paveau 2008). Ainsi, Osthus (2015) et Patzelt (2015) ancrent-ils directement leur état des lieux des CdL en France et dans le reste de la francophonie dans cette théorie. Quant à l'ouvrage de Paveau et Rosier (2008), il s'est, en partie, basé sur les CdL pour présenter un aperçu du purisme lié à la langue française.

La linguistique populaire peut être définie comme suit :

« [L]e domaine d'investigation de la linguistique populaire comprendrait l'ensemble des énoncés que l'on peut qualifier de pratiques linguistiques profanes (c'est-à-dire qui ne proviennent pas des représentants de la linguistique comme discipline établie, les « non-linguists » [...]), désignant, évaluant ou se référant à des

²⁹ Les références qui figurent dans plusieurs colonnes portent sur plusieurs régions, comme par exemple Patzelt (2015) sur le Canada, la Belgique et la Suisse ou Walsh et Cotelli Kureth (2021) sur la France et la Suisse.

phénomènes langagiers pour produire [...] des descriptions ou (pré)théorisations linguistiques [...], des prescriptions comportementales [...], des interventions spontanées sur la langue, qualifiées de « fautes » par les grammairiens et puristes, mais qui constituent une véritable pratique linguistique profane implicite si l'on considère que la faute constitue un discours sur la langue ». (Achard-Bayle et Paveau 2008 : 8-9)

La plupart des CdL qui se placent du côté du pôle prescriptif répondent bien à cette définition, du moins en termes de contenu. Toutefois, comme l'a montré le début de cet article, les différentes CdL offrent non seulement une grande variété d'attitudes face à la norme, mais également de profils d'auteur·e, certain·es étant des linguistes, d'autres pouvant être qualifiés de « *non-linguists* » (*Ibid.*). Malgré l'intérêt que représente la perspective de la linguistique populaire, cette approche ne peut donc à elle seule rendre compte de tout l'éventail des CdL.

La question du profil des auteur·es est intéressante. Elle vient croiser et, parfois, influencer, en partie du moins, celles du positionnement « *scientifique* », « *normatif* » ou « *puriste* » (Paveau et Rosier 2008) et de la localisation sur l'axe description-prescription.

Paveau estime qu'il convient d'envisager les profils des auteur·es « *entre deux pôles représentant des extrêmes théoriques : d'un côté le [ou la] linguiste 'savant', 'scientifique', qui manierait des savoirs 'exact's, et de l'autre le [ou la] linguiste spontané* » (2008 : 95) et propose une typologie. Nous nous en sommes inspirées pour créer une figure à laquelle nous avons ajouté quelques exemples de chroniqueurs et chroniqueuses francophones³⁰. La question de savoir comment définir le pôle 'expert' est relativement aisée tant que la linguistique se présente comme une science constituée, mais, en particulier pour la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, la question est plus épineuse. Elle est posée par Wilton et Wochele (2011). Dans leur article, pour affirmer qu'un·e auteur·e se positionne du côté profane du continuum, d'autres éléments sont inclus dans l'analyse comme les destinataires du texte, l'approche envisagée, le but du texte ou le concept de langue qui est mis en avant (Wilton et Wochele 2011 : 57-58).

³⁰ Nous avons cité les chroniqueuses et chroniqueurs qui ont participé à ce volume (partie I). Les informations sur les chroniqueurs français viennent de Walsh (2021b), celles sur les chroniqueurs et chroniqueuses suisses de Cotelli Kureth (2014), Cotelli Kureth et Nissille (à paraître) et Aquino-Weber et Cotelli Kureth (dans ce volume). Les informations sur les chroniqueurs belges sont tirées de Meier (2020) et Dister (dans ce volume). Les informations concernant le Québec ont été trouvées sur le site Internet de la base CroQué (https://catfran.flsh.usherbrooke.ca/chroque/chroniqueurs_beaudry.php, dernière consultation le 3 août 2022), celles de l'Acadie chez Gauvin (dans ce volume). Il ne s'agit bien sûr que d'une petite partie des chroniqueurs et chroniqueuses francophones.

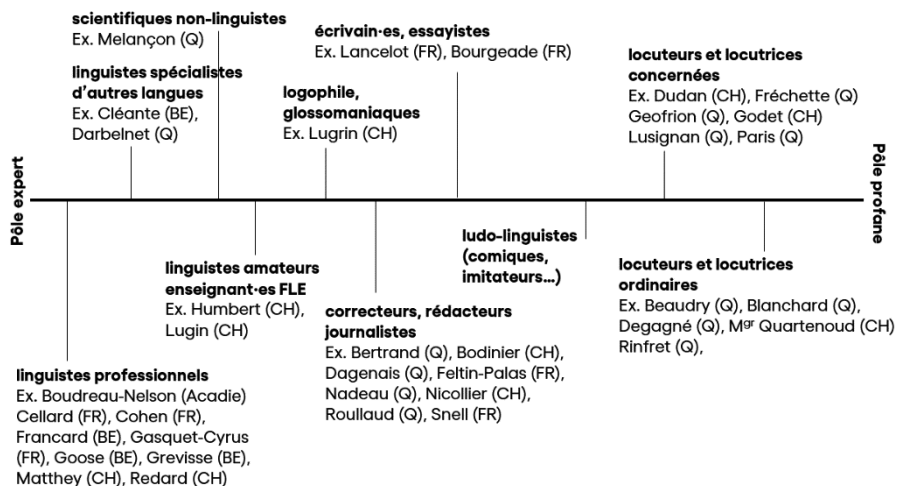


Figure 2. Typologie des profils de chroniqueuses et chroniqueurs d'après Paveau (2008 : 96-97)³¹

La première chose qui frappe en regardant cette figure est la proportion élevée de linguistes auteur-es de CdL. Porter cette « étiquette » ne signifie cependant pas que ces chroniqueurs et chroniqueuses adoptent forcément une position « scientifique » et descriptive. Ainsi Boudreau-Nelson qui est professeure de phonétique à l'Université de Moncton, est l'auteure d'une CdL radiophonique nettement prescriptive, un « discours prescriptif expert sur la qualité de la langue française en Acadie » (Arrighi et LeBlanc 2021 : 43, cité par Gauvin dans ce volume). À l'opposé, Lugin, enseignant de français langue étrangère suisse et amateur d'histoire et de langues régionales, propose une CdL résolument descriptive (Cotelli Kureth et Nissille à paraître). Le tableau montre aussi la présence d'une importante proportion de journalistes, de locuteurs concernés (surtout travaillant dans le droit et comme fonctionnaires) et de locuteurs ordinaires³² (prêtres et ecclésiastiques pour la plupart). Il permet de mettre en évidence les profils extrêmement différents – tout autant que les positionnements face à la norme – des chroniqueurs et chroniqueuses. Cette hétérogénéité du genre des CdL va à l'encontre de l'image souvent très puriste et traditionnelle que l'on se fait de ces textes.

³¹ On peut se référer à Paveau pour une explication plus détaillée des profils. Nous avons ajouté le profil des « linguistes spécialistes d'autres langues » (voir Paveau 2008 : 95). Nous avons également précisé la catégorie des « linguistes amateurs » en y ajoutant les enseignants de français langue étrangère et avons explicitement fait apparaître les journalistes, à côté des correcteurs et rédacteurs.

³² Pour ces deux dernières catégories, nous utilisons le masculin car tous les chroniqueurs cités ici sont des hommes.

Un dernier point ressort de cette figure, la proportion extrêmement faible des chroniqueuses en francophonie. Il s'avère que la CdL est un genre très masculin, même si certaines femmes – toutes des linguistes – offrent parfois un discours sur la langue. Cette omniprésence masculine s'explique très bien jusqu'au deuxième tiers du XX^e siècle en regard des professions dans lesquelles on retrouve de nombreux chroniqueurs (prêtres, avocats, fonctionnaires, journalistes, enseignant dans les écoles supérieures). Notons qu'en France et en Belgique, il semble ne pas y avoir eu de chroniqueuse.

4.3 *L'intérêt pour les idéologies langagières*

Comme l'ont annoncé Quemada (1970-1972) et Clas, Daoust et Durand (1975 : I) dans la préface aux bibliographies française et canadienne, il importe peu que la valeur scientifique des CdL soit « *inégle* » :

« *Même si leur valeur scientifique est nulle, elles sont importantes, car les problèmes étudiés sont révélateurs de situations linguistiques, sociologiques, politiques et même économiques* ». (Clas, Daoust et Durand 1975 : II)

Dès le départ, les sociolinguistes se sont donc plus intéressés·es aux CdL pour la vision de la langue qu'elles transmettaient plutôt qu'en raison de l'exactitude des explications données ou de la pertinence des traits de langues évalués. Ce qui importe dans la plupart des études sur les CdL ce n'est pas tant ce qui est critiqué par les auteur·es mais c'est l'image de la norme qui est transmise par ces textes. C'est d'ailleurs suite à la vogue des études sur l'attitude des locuteurs (Bouchard 1988, 1989 ; Skupien Dekens 1998), de l'imaginaire linguistique (Remysen 2011) et des représentations identitaires (Remysen 2012) que la recherche sur les CdL a décollé. Dès les années 2010, la recherche sur les idéologies langagières a aussi trouvé dans les CdL un terrain fertile pour ses analyses (Cotelli Kureth 2014, 2021 ; Boudreau 2021), notamment celles qui s'intéressent à l'idéologie du standard (Elchacar et Salita 2019 ; Walsh 2021). Sous ces dénominations différentes, on retrouve un intérêt commun pour une analyse des phénomènes linguistiques comme révélateurs de tendances sociales plus larges et de discours non pas sur la langue mais sur la société. Ainsi, les attaques des chroniqueurs suisses romands contre le « français fédéral »³³ dans l'entre-deux-guerres – décrites par Skupien Dekens (1998) et Walsh et Cotelli Kureth (2021) – ne parlent pas tant de l'usage du français en Suisse romande mais dénoncent la position d'infériorité dans laquelle se trouvent les Suisses romands face à une Suisse

³³ Il s'agit du « *français germanisé (ou simplement fautif) des textes produits par l'administration centrale, ainsi que par les entreprises et agences de publicité dont le siège social est situé en Suisse alémanique* » (définition empruntée à la BDLP-Suisse ; URL : <https://www.bdlp.org/> ; dernière consultation le 23 août 2022).

économique et politique résolument germanophone, par ailleurs également critiquée par certains contemporains (André 1944, 1946). Toujours en Suisse mais pour les années 1960 et 1970, l'étude de Cotelli Kureth (2015) a souligné combien les CdL avaient participé à un discours plus important sur la langue qui a servi d'arme de propagande au mouvement autonomiste jurassien. Les exemples sont nombreux et, comme l'a montré ce chapitre, les CdL n'ont pas fini de livrer des informations cruciales pour notre compréhension des phénomènes langagiers et sociaux des XX^e et XXI^e siècles.

5 L'ANALYSE DU DISCOURS DES CHRONIQUEUSES ET CHRONIQUEURS SUR LEUR PRATIQUE

Dans le discours de la chroniqueuse et des chroniqueurs actuels à qui nous avons demandé de présenter leur pratique pour ce volume, nous retrouvons la plupart des éléments présentés ci-dessus.

Tout d'abord, parmi les auteur·es du panel, la plupart sont des linguistes professionnels comme Michel Francard (BE), Méderic Gasquet-Cyrus (FR) et Marinette Matthey (CH). Un est un universitaire non-linguiste, Benoît Melançon (Q) et deux sont journalistes, Michel Feltin-Palas (F) et Jean-Benoît Nadeau (Q). Les deux chroniqueurs québécois de la liste pointent un aspect qui semble spécifique à leur région, la discrétion des linguistes dans les médias.

« La sphère médiatique n'aime rien tant que de parler de langue. Or la plupart des linguistes québécois sont peu actifs dans les médias traditionnels, ce qui n'est pas mon cas ». (Melançon, p. 69)

« Par ailleurs, je profite beaucoup du vide créé par la tendance des linguistes à se soustraire au débat public ». (Nadeau, p. 77)

Nadeau pense que, au Québec, les linguistes peinent à sortir de leurs « études spécialisées » pour proposer un contenu destiné au grand public, ce qui permet à des non-spécialistes comme lui d'occuper le terrain. En effet, si l'on se penche sur les profils des auteur·es de CdL, les linguistes professionnels représentent une minorité, partout dans la francophonie. S'il y a quelques exemples épisodiques de linguistes qui rédigent ou présentent des CdL au milieu du XX^e siècle (Cohen en France, Redard en Suisse et Boudreau-Nelson en Acadie), la plupart prennent la parole ou la plume depuis la fin du XX^e siècle, mais en dehors du Québec qui ne compte pas de linguiste chroniqueur à l'heure actuelle.

Souvent les linguistes professionnels comme Méderic Gasquet-Cyrus ont été approchés par les médias suite à des publications ou des travaux qui ont retenu leur attention. Marinette Matthey a, pour sa part, proposé une chronique à *L'Impartial*, un journal de sa région. Les autres types d'auteur·es s'orientent

vers les thématiques linguistiques et langagières par goût et par intérêt personnel et souvent, pour eux aussi, les CdL ne constituent qu'une partie de leur activité rédactionnelle autour de ces questions. Benoît Melançon, Michel Feltin-Palas et Jean-Benoît Nadeau ont en effet chacun publié plusieurs ouvrages en rapport avec la langue française et la francophonie.

Tous ces auteurs ont un lien personnel avec la variation linguistique et la question de la place de la langue française dans le paysage linguistique régional, national ou international. Leur origine et leur vécu peuvent l'expliquer. Le cas de Michel Feltin-Palas est particulièrement intéressant. La prise de conscience que le recul de la langue de sa mère, le béarnais, était dû à une politique linguistique volontariste visant à faire du français la langue unique de la République agit comme un déclencheur. Elle pousse le journaliste, déjà intéressé par les sujets régionaux, à approfondir ces questions et celles en rapport avec les langues minoritaires. De même, pour le Québécois Jean-Benoît Nadeau, le constat que le français n'est « *ni en déclin, ni en régression, ni en décadence* » (Nadeau, p. 74), contrairement à une idée très répandue chez les francophones, en particulier au Canada, constitue le fondement de son activité de chroniqueur.

En dehors de l'envie de s'adresser à un large public, les motivations des chroniqueurs et chroniqueuses pour écrire des CdL se recoupent et se complètent. Chez les linguistes, elles sont ainsi mues principalement par l'« *envie de thématiser [certaines] questions pour un public non universitaire, avec l'objectif de diffuser des connaissances relativement pointues en dehors des cercles de spécialistes* » (Matthey, p. 60), la volonté de décrire les usages et les pratiques réelles et attestées des utilisatrices et utilisateurs du français et leurs évolutions, le projet d'en montrer la légitimité et d'amener des arguments dans les débats autour des normes de référence. Chez les autres auteurs, il n'est évidemment pas question de revendiquer un savoir d'expert. L'engagement idéologique est à la base du travail de la plupart d'entre eux. Ainsi, Michel Feltin-Palas veut informer le lectorat du déclin des langues minoritaires et de ses causes et combattre « *l'hégémonie culturelle* » (p. 74) et l'insécurité linguistique de certains Français. Il précise qu'il peut être question aussi bien des langues régionales de France face au français que du français face à l'anglais. Jean-Benoît Nadeau souhaite, au contraire, démontrer que le français n'est pas en danger, qu'il s'agit d'un mythe :

« *C'est [...] une très grande langue, qui n'a jamais été tant pratiquée dans son histoire et qui continue d'évoluer, de grandir, de se transformer, et de se métamorphoser sous nos yeux, et c'est passionnant* ». (Nadeau, p. 74)

Benoît Melançon dont le blog n'est pas uniquement dédié à la langue, observe pour sa part les usages linguistiques en « *temps réel* » (p. 71) avec un intérêt marqué pour les spécificités québécoises qu'il replace dans leur contexte historique.

Les questions liées à la genèse des CdL sous-tendent celles du positionnement de leur auteur·e sur l'axe description-proscription et de leur « neutralité ». Tous les linguistes retenus abordent ces sujets et rallient le pôle descriptif du continuum. Michel Francard se tient « à l'écart de tout purisme linguistique » (p. 46) et veille à ne jamais imposer sa vision personnelle de la langue. Le discours de Médéric Gasquet-Cyrus se place également totalement du côté de la description même si, dans ses chroniques volontiers humoristiques, il adopte souvent une « posture 'chauvine' » (p. 53). Il annonce cependant clairement ne rien défendre, n'être le « porte-parole d'aucune cause » (*Ibidem*). Quant à Marinette Matthey, elle soulève les dilemmes qui peuvent naître entre le linguiste et le citoyen en avouant avoir souvent bataillé entre son statut d'experte et ses idées politiques de gauche. Chez les auteurs non-linguistes, les réponses sont plus variées sur ces aspects. Les textes de Michel Feltin-Palas sont profondément marqués idéologiquement ; il refuse en effet « toute forme de standardisation » (p. 40) et s'oppose « à la disparition programmée du patrimoine linguistique » français. Jean-Benoît Nadeau se définit comme résolument anti-puriste, un parti-pris qui l'a progressivement amené à s'éloigner d'un discours normatif pour se rapprocher du pôle descriptif. Enfin, Benoît Melançon explique que la rédaction des textes pour son blog l'a incité à réfléchir à son positionnement. D'orientation plutôt puriste, la collecte d'éléments langagiers, surtout québécois, et leur mise en perspective avec d'autres usages francophones lui a permis de « développer une plus grande tolérance » et « de ne pas trop souvent jouer au donneur de leçons » (p. 69). La question de la neutralité des propos des auteur·es est aussi corrélée au positionnement politique du média qui les accueille. Le blog y échappe évidemment puisqu'il est indépendant. Ceci étant, la plupart des chroniqueuses et chroniqueurs sont en accord avec la ligne éditoriale du média qui les diffuse. Certains textes ont cependant parfois fait l'objet de discussions nourries au sein de la rédaction, comme l'explique Marinette Matthey.

Au niveau de leur contenu, beaucoup de billets et de propos des auteur·es du panel traitent d'éléments lexicaux puis, en moins grand nombre, de traits grammaticaux, orthographiques, phonétiques ou discursifs, ce qui les rattache à la tradition déjà ancienne de la remarque (cf. ci-dessus 3.1.). Dans ces cas-là, il s'agit surtout de régionalismes mais les néologismes, les usages récents ou les questions morphosyntaxiques sont également abordés. Le mot, l'expression ou le phénomène retenu est expliqué et, selon le profil du chroniqueur ou de la chroniqueuse, des informations sur son histoire, son étymologie ou ses usages sont proposées. En revanche, les non-linguistes qui rédigent des chroniques de ce type n'occupent pas ce terrain :

« On m'interroge fréquemment sur l'origine de ces différences [entre usages québécois et transatlantiques], mais il est fort rare que je m'aventure de ce côté, par manque de compétences en 'Histoire de la langue' ». (Melançon, p. 69)

D'autres textes ne s'en tiennent pas uniquement à un mot ou à une expression mais traitent de questions plus larges comme les rapports entre les langues, l'influence de l'école sur la langue, la féminisation du langage, etc. Les non-linguistes privilégient souvent plus volontiers ce type de chronique « généraliste » dans laquelle ils questionnent la place de la langue dans la société. Ce n'est cependant pas une règle absolue comme le montre le travail de Benoît Melançon. Certains auteur·es comme Marinette Matthey ont aussi une pratique volontairement hétéroclite et proposent des billets aux contenus variés. Un autre élément qui ressort du discours des chroniqueurs et chroniqueuses concerne le choix de leurs sujets et la place importante qu'y occupe l'actualité (discussions autour des néologismes, des questions de féminisation de la langue, des réformes orthographiques, des politiques linguistiques, etc.).

« *C'est la plupart du temps l'actualité (locale, régionale, nationale, internationale) qui oriente le thème de chaque chronique, à travers tous les angles (politique, économie, culture, sport...)* ». (Gasquet-Cyrus, p. 54)

Ainsi, tous les auteur·es abordent des questions d'actualité. Cela tient évidemment en partie à leur volonté de traiter la langue vivante mais c'est aussi souvent le résultat de leur interaction avec le public.

Ce rapport avec le public, les chroniqueurs et chroniqueuses l'évoquent presque tous et en soulignent l'importance. Michel Francard explique qu'il conçoit son rôle de chroniqueur « *en dialogue avec d'autres utilisateurs du français* » (p.46), rappelant ainsi la fonction fondamentalement dialogique du genre. Lui et plusieurs autres auteur·es évoquent leurs échanges avec les destinataires de leurs chroniques. Ils reçoivent des lettres, courriels, posts et autres Tweets. Outre le plaisir de constater que les chroniques intéressent, ces interactions sous forme de commentaires, questions ou critiques apportent matière à réflexion et contribuent à enrichir les billets suivants.

S'il est possible pour chaque CdL de définir un public-type, il reste cependant difficile de le décrire précisément et ce d'autant plus que, grâce aux médias sociaux, ces productions ont souvent plusieurs vies. Les chroniques de Michel Francard sont ainsi publiées dans l'édition du week-end du quotidien belge *Le Soir* puis relayées en ligne et celles de Médéric Gasquet-Cyrus diffusées à la radio, retransmises en direct sur une chaîne télévisée régionale avant d'être rendues disponibles en replay audio. La multiplication de la présence des CdL dans ces nouveaux médias, au moment où la presse écrite est en recul, montre l'adaptabilité du genre et témoigne du renouvellement de l'intérêt du public. Il pourrait donc avoir encore de beaux jours devant lui.

6 CONCLUSION

Parfois considérées comme un genre moribond, les CdL sont loin d'avoir épuisé tout leur potentiel. Nous retiendrons des témoignages des chroniqueurs et chroniqueuses regroupés dans ce volume que l'intérêt pour ce genre de texte existe tant du côté du public que des auteur·es qui s'engagent dans la presse, dans des blogs ou à la radio. Genre souple et dialogique, les CdL pourraient continuer à l'avenir leur évolution et accroître leur présence digitale. Il semblerait toutefois qu'au XXI^e siècle, le ton des CdL se soit éloigné du purisme dont le genre était coutumier jusqu'aux années 1980. De plus en plus de linguistes se risquent à cette pratique, à l'exception notable des Québécois, semble-t-il. Peut-être également que de plus en plus d'auteurs se prêteront à l'exercice dans le futur et féminiseront un genre encore très masculin.

Quant à la recherche sur les CdL, elle est en plein essor depuis les années 2010. Il reste toutefois beaucoup de chantiers à entreprendre et de très nombreuses CdL à explorer, dans toute la francophonie, mais surtout en Acadie, en Suisse romande et en Belgique. Les pages qui suivent apportent un nouvel aperçu sur ces trois régions et participent ainsi au développement du corpus de textes critiques sur les CdL.

RÉFÉRENCES

ACHARD-BAYLE, G. et PAVEAU, M.-A., 2008, « Présentation. La linguistique 'hors du temple' », dans *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 139-140, Crem/Université de Lorraine, Metz, 3-16.

ANDRÉ, P., 1944, *Silence obligé*, Éditions Victor Attinger, Neuchâtel, 215 pages.

ANDRÉ, P., 1946, *La Suisse française terre alémanique*, Les Éditions transjuranes, Montreux, 408 pages.

ARNAVIELLE, T., 2004, « Charles Camproux remarqueur contemporain. Témoignage sur un genre : la chronique de langage », dans *Les remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 237-242.

AQUINO-WEBER, D. et COTELLI KURETH, S., 2021, « Introduction », dans *La norme du français et sa diffusion dans l'histoire*, Honoré Champion, Paris, 7-18.

AQUINO-WEBER, D., COTELLI, S. et NISSILLE, C., 2011, « Les recueils de cacologies du XIX^e siècle en Suisse romande : entre description et proscription », dans *Vox Romanica* 70, Francke Verlag, Bâle, 219-243.

AQUINO-WEBER, D., COTELLI, S. et NISSILLE, C., 2013, « Les cacologies, un genre textuel ? Essai de définition à partir du corpus suisse romand », dans *Actes del 26é Congrès de Lingüística i Filologia Romàniques. València, 6-11 de septembre de 2010*, W. de Gruyter, Berlin, Vol. 6, 52-63.

AQUINO-WEBER, D., COTELLI KURETH, S. et NISSILLE, C., 2019, « Contact entre patois et français en Suisse romande de 1800 à 1970 : l'unilinguisme revisité », dans *Revue des langues romanes* Vol. 123 / n°1, Société des langues romanes, Montpellier, 69-92.

AYERS-BENNETT, W., 2015, « La persistance de l'idéologie linguistique des remarqueurs dans les chroniques de langage de 1925 à nos jours », dans *Circula 1*, Éditions de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 44-68.

AYRES-BENNETT, W., 2020, « From Haugen's codification to Thomas's purism : Assessing the role of description and prescription, prescriptivism and purism in linguistic standardisation », dans *Language Policy* 19, Springer, Heidelberg, 183-213.

AYRES-BENNETT, W., 2021, « Modelling language standardization », dans *The Cambridge Handbook of Language Standardization*, Cambridge University Press, Cambridge, 27-64.

AYRES-BENNETT, W. et SEIJIDO, M., 2011, « Les compilations raisonnées des remarques et observations sur la langue française », dans *French Studies* 65(3), Oxford University Press, Oxford, 347-356.

AYRES-BENNETT, W. et SEIJIDO, M. (éd.), 2013, *Bon usage et variation sociolinguistique. Perspectives diachroniques et traditions nationales*, ENS Éditions, Lyon, 338 pages.

AVANZI, M., 2017, *Atlas du français de nos régions*, Armand Colin, Paris, 159 pages.

AVANZI, M., 2019a, « Cartographier les régionalismes du français en Suisse romande et en France voisine à l'ère des sciences participatives », dans *Cahiers internationaux de sociolinguistique* 14, L'Harmattan, Paris, 43-104.

AVANZI, M., 2019b, *Parlez-vous (les) français ? Atlas des expressions de nos régions*, Armand Colin, Paris, 127 pages.

AVANZI, M., 2020, *Comme on dit chez nous*, Le Robert, Paris, 239 pages.

BAGGIONI, D., 1976, « Pour un point de vue relativisé et historicisé sur la norme », dans *Cahiers de linguistique sociale* 1, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 55-87.

BÉDARD, E. et MAURAS, J. (éd.), 1983, *La norme linguistique*, Québec, Gouvernement du Québec, 850 pages.

BERRENDONNER, A. (1982), *L'éternel grammairien : étude du discours normatif*, Peter Lang, Berne, 125 pages.

BOCHNAKOWA, A., 2005, *Le bon français à la fin du XX^e siècle. Chroniques du « Figaro » 1996-2000*, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellońskiego, Varsovie, 158 pages.

BOCHNAKOWA, A., 2013, « Chroniques de langage dans *Le Figaro* (1996-2000) », dans *Bon usage et variation sociolinguistique : perspectives diachroniques et traditions nationales*, ENS Éditions, Lyon, 171-177.

BOUCHARD, Ch., 1988, « De la 'langue du grand siècle' à la 'langue humiliée' : les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970 », dans *Recherches sociographiques* Vol. 29 / n°1, Université Laval, Québec, 7-21.

BOUCHARD, Ch., 1989, « Une obsession nationale : l'anglicisme », dans *Recherches sociographiques* Vol. 30 / n°1, Université Laval, Québec, 67-90.

BOUCHARD, Ch. 2002, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, 2^e édition, Fides, Montréal, 289 pages.

BOUDREAU, A. et URBAIN, É., 2013, « La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur Acadien* aux Conventions nationales », dans *Francophonies d'Amérique* 35, Université d'Ottawa, Ottawa, 23-46.

BOUDREAU, A., 2021, *Dire le silence. Insécurité linguistique en Acadie 1867-1970*, Éditions Prise de parole, Sudbury, 229 pages.

BUFE, W., 2014, *Aussprachennormen im Gegenwartsfranzösischen am Beispiel der chroniques de langage*, thèse de doctorat, Universität des Saarlandes, 964 pages.

CANUT, C., DANOS, F., HIM-AQUILLI, M. et PANIS, C., 2018, *Le langage, une pratique sociale. Éléments d'une sociolinguistique politique*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 388 pages.

CELLARD, J., 1983, « Les chroniques de langage » dans *La norme linguistique*, Conseil de la langue française, Québec/Paris, 651-666.

CERQUIGLINI, B., 2008, *Merci professeur ! Chroniques savoureuses sur la langue française*, Bayard, Paris, 328 pages.

CLAS, A., DAOUST, P. et DURAND, Cl., 1975, *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse au Canada*, Département de linguistique et philologie de l'Université de Montréal, Montréal, 2 vol.

COTELLI KURETH, S., 2014, « Sur les traces de William Pierrehumbert ou de Philippe Godet ? Les chroniques de langage neuchâteloises des années 1950 à 1970 », dans « *Toujours langue varie...* ». *Mélanges Andres Kristol*, Droz, Genève, 329-348.

COTELLI KURETH, S., 2015, *Question jurassienne et idéologies langagières. Langue et construction identitaire dans les revendications*

autonomistes des minorités francophones (1959-1978), Alphil, Neuchâtel, 462 pages.

COTELLI KURETH S., 2021, « The authority of usage: Columns on language from the purist- to the <scientific> », dans *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Peter Lang, Berne, 141-162.

COTELLI KURETH, S. et NISSILLE, C., à paraître, « *Locutions vaudoises (1913-1931), la première chronique de langage de Suisse romande* », dans *Coum'on ètèila que kouule... Come una stella cadente... Comme une étoile filante... Mélanges à la mémoire de Federica Diémoz*, Droz, Genève.

DELPORTE, C., BLANDIN, C. et ROBINET, F., 2016, *Histoire de la presse en France. XX^e-XXI^e siècles*, Armand Colin, Paris, 352 p.

DISTER, A., 2021, « André Goosse, chroniqueur de langage », dans *Les idéologies linguistiques : débats, purismes et stratégies discursives*, Peter Lang, Francfort/Main, 271-190.

ELCHACAR, M. et SALITA, A. L., 2019, « Étude diachronique du discours normatif sur les anglicismes dans les chroniques de langue au Canada francophone : d'Alphonse Lusignan à Guy Bertrand », dans *Circula 9*, Éditions de l'Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 5-28.

FONTANILLE, A., 2021, « El debate sobre la feminización del lenguaje en la prensa francesa : análisis de chroniques de langage sobre el français inclusif en *Le Figaro* », dans *Anales de Filología Francesa 29*, Universidad de Murcia, Murcia, 223-247.

FRANCARD, M, GERON, G. et WILMET, R. (éds.), 1993, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Institut de linguistique Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, 223 pages.

FRANQUIN, A. et JIDÉHEM, 2018, *Gaston. Des gaffes et des dégâts*, Paris, Dupuis, 47 pages.

GADET, F., 1995, « Norme, variation, évaluation », dans *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage 11*, Société d'histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage, Paris, 18-22.

GADET, F, 1999, « La langue française au XX^e siècle : 1. L'émergence de l'oral », dans *Nouvelle Histoire de la langue française*, Seuil, Paris, 583-671.

GAGNÉ, F., VERREAULT, C. et MERCIER, L., 2004, « La base de données textuelles ChroQué : un nouvel outil pour élargir la description du français en usage au Québec », dans *Français du Canada – français de France. Actes du sixième Colloque international d'Orford, Québec, du 26 au 29 septembre 2000*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 263-278.

GUERIN, E., 2008, « Le ‘français standard’ : une variété située ? », dans *Congrès mondial de linguistique française*, Institut de linguistique française, Paris, 2303-2312.

HAEZEBROUCK, C., 1988, « L’insécurité linguistique des Français à travers le courrier des lecteurs de *La Croix* (1952-1982) », dans *Recherches sur le français parlé 9*, G.A.R.S./Université de Provence, Aix-en-Provence, 39-52.

HALLION, S., 2020, « Idéologies linguistiques en circulation autour de la dénomination ‘franglais’ au Manitoba : analyse d’un corpus de presse », dans *Francophonies d’Amérique 50*, Université d’Ottawa, Ottawa, 69-94.

HELLER, M., 2000, « Pouvoir et frontières sociales dans l’exercice de la recherche », dans *Grenzänge 13*, Leipziger Universitätsverlag, Leipzig, 9-15.

HUMPHRIES, E., 2019, « #JeSuisCirconflexe: The French spelling reform of 1990 and 2016 reactions », dans *Journal of French Language Studies 29*, Cambridge University Press, Cambridge, 1-17.

HUMPHRIES, E., 2020, *Judging French. Lay and Expert Language Commentary in Nineteenth- and Twenty-first-century France*, thèse de doctorat, University of Nottingham, 289 pages.

KRISTOL, A., à paraître, *Histoire linguistique de la Suisse romande*, Neuchâtel, Alphil.

LIEBER, M., 1990, « Maurice Grevisse, grammairien et chroniqueur de langage », dans *L’Information grammaticale 44*, Peeters, Leuven, 35-40.

LIPPI-GREEN, A., 2012, *English with an Accent. Language, Ideology, and Discrimination in the United States*, 2^e édition, Routledge, Londres/New York, 354 pages.

LODGE, A., 1997, *Le français. Histoire d’un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 508 pages.

LUNEAU, A., 1997, « Radio-Canada et la promotion de la culture francophone (1936-1997) », dans *Vingtième Siècle. Revue d’histoire 55*, SciencesPo Les Presses, Paris, 112-123.

MCLELLAND, N., 2021, « Grammars, dictionaries and other metalinguistic texts in the context of language standardization », dans *The Cambridge Handbook of Language Standardization*, Cambridge University Press, Cambridge, 263-293.

MARIMON LLORCA, C. et SCHWARZE, S. (éds.), *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Peter Lang, Berne, 196 pages.

MEIER, F., 2020, « Diatopismes et degrés de normativité dans le discours sur le français en Belgique au tournant du 21^e siècle. Analyse d’une chronique

de langage de Cléante », dans *Les discours de référence sur la langue française*, Presses de l'Université Saint-Louis, Bruxelles, 253-282.

MEIER, F., 2021, « The argument of authority in Doppagne's Franco-Belgian language column: Polyphonic interplays and construction of epistemic authority », dans *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Peter Lang, Berne, 117-139.

MEIER, F. et SCHWARZE, S., 2021a, « Strategie evidenziali nelle cronache linguistiche: uno studio corpus-based in area francophona e italoфона », dans *Les idéologies linguistiques : débats, purismes et stratégies discursives*, Peter Lang, Francfort/Main, 353-377.

MEIER, F. et SCHWARZE, S., 2021b, « Por una investigación de corpus contrastiva en torno a la epistemicidad y las tradiciones discursivas en las columnas del lenguaje en lenguas romance », dans *Las lenguas del archivo. Filologías para el siglo XXI*, Facultad de Humanidades y Ciencias de la Educación de la Universidad Nacional de La Plata, La Plata, 321-360.

MERCIER, L., REMYSEN, W. et CAJOLET-LAGANIÈRE, H., 2017, « Québec », dans *Manuel des francophonies*, De Gruyter, Berlin, 277-310.

MOÏSE, C., 2010, « De l'arrière à l'avant-scène ou de l'intérêt de la réflexivité en sociolinguistique », dans *Cahiers de sociolinguistique* 14, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 177-188.

MULLER, Ch., 2004, « Les années cinquante : l'âge d'or des remarqueurs », dans *Les remarqueurs sur la langue française du XVI^e siècle à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 243-250.

MUNRO-HILL, M., 2017, *Aristide of Le Figaro*, Cambridge Scholars, Newcastle upon Tyne,

OSTHUS, D., 2003, « Le bon usage d'Internet : discours et conscience normatifs dans des débats virtuels », dans *La norme linguistique : théorie – pratique – médias – enseignement*, Romanistischer Verl., Bonn, 139-152.

OSTHUS, D., 2015, « Linguistique populaire et chroniques de langage : France », dans *Manuel de linguistique française*, De Gruyter, Berlin/Boston, 160-170.

OSTHUS, D., 2016, « The French *chroniques de langage* between prescriptivism, normative discourse and anti-prescriptivism », dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development* Vol. 37 / n°3, Taylor & Francis, Abingdon, 334-342.

PATZELT, C., 2015, « Linguistique populaire et chroniques de langage : Francophonie », dans *Manuel de linguistique française*, De Gruyter, Berlin/Boston, 196-215.

PAVEAU, M.-A. et ROSIER, L., 2008, *La langue française. Passions et polémiques*, Vuibert, Paris, 378 pages.

PAVEAU, M.-A., 2008, « Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk », dans *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique* 139-140, Crem/Université de Lorraine, Metz, 93-109.

PRÉVOST, G., 1996, « Les chroniques de langage d'Étienne Blanchard (1883-1952). Aperçu des préoccupations normatives d'une époque au Canada », dans *Cahiers de Lexicologie* 68, Classiques Garnier, Paris, 175-192.

QUEMADA, B., 1970-1972, *Bibliographie des chroniques de langage publiées dans la presse française*, Didier, Paris, 2 vol.

REMYSEN, W., 2005, « La chronique de langage à la lumière de l'expérience canadienne française : un essai de définition », dans *Les journées de linguistique. Actes du 18^e colloque, 11-12 mars 2004*, Centre interdisciplinaire de recherches sur les activités langagières, Québec, 267-281.

REMYSEN, W., 2009a, *Description et évaluation de l'usage canadien dans les chroniques de langage : contribution à l'étude de l'imaginaire linguistique des chroniqueurs canadiens-français*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 465 pages.

REMYSEN, W., 2009b, « L'emploi des termes *canadianisme* et *québécoisme* dans les chroniques de langage canadiennes-françaises », dans *Le français d'ici : études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, Éditions du GREF, Toronto, 207-231.

REMYSEN, W., 2010, « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », dans *Vues sur les Français d'ici*, Presses de l'Université Laval, Québec, 241-265.

REMYSEN, W., 2011, « L'application du modèle de l'imaginaire linguistique à des corpus écrits : le cas des chroniques de langage dans la presse québécoise », dans *Langage et société* 135, Maison des sciences de l'homme, Paris, 47-65.

REMYSEN, W., 2012, « Les représentations identitaires dans le discours normatif des chroniqueurs de langage canadiens-français depuis le milieu du XIX^e siècle », dans *Journal of French Language Studies* 22, Cambridge University Press, Cambridge, 419-444.

REMYSEN, W., 2013, « Comment définir le bon usage au Canada français ? Le point de vue des chroniqueurs de langage », dans *Bon usage et variation sociolinguistique : perspectives diachroniques et traditions nationales*, ENS Éditions, Lyon, 179-193.

REMYSEN, W., « Discussing language, asserting authority: Standard language ideology in Montréal's *Le Pays* (1852-1871) », dans *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Peter Lang, Berne, 15-35.

ROSIER, L., 2004, « La circulation des discours à la lumière de «l'effacement énonciatif» : l'exemple du discours puriste sur la langue », *Langages* 156, Armand Colin, Paris, 65-78.

SAINT-YVES, G., 2003, « L'idéologie à travers les questions de langue. Riposte de Firmin Paris à la chronique de langue de Louis Fréchette », *Globe* Vol. 6 / n°3, Université du Québec à Montréal, Montréal, 123-146.

SCHWARZE, C., 1977, *Sprachschwierigkeiten, Sprachpflege, Sprachbewusstsein – Das Phänomen der 'Chroniques de langage'*, Universitätsverlag Konstanz, Konstanz, 54 pages.

SKUPIEN DEKENS, C., 1998, « La «Bataille du français» en Suisse romande durant l'Entre-deux-guerres : le purisme linguistique dans les chroniques de langage de la presse romande », dans *Vox romanica* 57, Francke Verlag, Bâle, 156-171.

THOMAS, G., 1991, *Linguistic Purism*, Longman, Londres/New York, 250 pages.

WALSH, O., 2016a, « Les chroniques de langage and the development of linguistic purism in Québec », dans *Nottingham French Studies* Vol. 55 / n°2, Edinburgh University Press, Edinburgh, 132-157.

WALSH, O., 2016b, *Linguistic Purism. Language attitudes in France and Quebec*, John Benjamins, Amsterdam, 324 pages.

WALSH, O., 2021a, « The French language: monocentric or pluricentric? Standard language ideology and attitudes towards the French language in twentieth-century language columns in Quebec », dans *Journal of Multilingual and Multicultural Development* Vol. 42 / n° 9, Taylor & Francis, Abingdon, 869-881.

WALSH, O., 2021b, « The construction of authority in 20th-century language columns in France », dans *Authoritative Discourse in Language Columns: Linguistic, Ideological and Social Issues*, Peter Lang, Berne, 65-92.

WALSH, O. et COTELLI KURETH, S., 2021, « Les métaphores dans les chroniques de langage en France et en Suisse », dans *Les idéologies linguistiques : débats, purismes et stratégies discursives*, Peter Lang, Francfort/Main, 495-519.

WILTON, A. et WOCHÉLE H., 2011, « Linking past and present: A view of historical comments about language », dans *AILA Review* 24, John Benjamins, Amsterdam, 55-67.